

Subvention exceptionnelle au Besançon Hockey Club

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'organisation des Championnats de France de Patinage Artistique du 12 au 14 décembre 1997 à la patinoire La Fayette a entraîné des perturbations pour le club de Hockey sur Glace.

Celui-ci a dû, en effet, se rendre à Belfort pour continuer à assurer les entraînements de l'équipe «seniors».

La Commission Municipale des Sports, réunie le 12 novembre 1997, propose d'aider le Besançon Hockey Club par l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 200 F.

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur cette proposition et en cas d'accord, cette dépense sera prélevée sur l'imputation budgétaire 92.251.65748 - code projet 95021 - code service 20300 du Budget Primitif 1997.

«M. LE MAIRE : Par suite des championnats de France de patinage artistique qui ont eu lieu récemment et qui, je pense, ont connu un réel succès, Besançon a fait parler d'elle à ce sujet, mais le Hockey-Club devait se rendre à Belfort pour les entraînements. La Commission des Sports a donc estimé qu'il fallait prendre en charge les frais de déplacement de ce club.

M. FUSTER : Simplement Monsieur le Maire, je vais profiter de cette subvention pour faire rapidement le bilan des championnats de France de patinage, si vous me le permettez, en rappelant l'excellente couverture médiatique que nous avons eue pendant les trois jours de ces championnats. Nous avons la présence de 40 journalistes, de 15 photographes de presse, ce qui est assez extraordinaire pour un championnat de France et je me permets de souligner que la qualité de l'accueil et des prestations réalisées par l'ensemble de nos services a été soulignée très fortement par l'ensemble des participants, que ce soit la Fédération Française des Sports de Glace, les compétiteurs, la presse et la télévision. Et ne dites surtout pas que la glace était trop glissante puisque les patineurs l'ont trouvée très agréable, eux, malgré les nombreuses chutes. Je voudrais signaler également qu'il y a eu un public très nombreux, puisque pendant les trois jours, les organisateurs ont refusé du monde. Le public bisontin est même venu pour les séances d'entraînement, celles-ci étant payantes. Donc vous voyez qu'il y a eu un succès auprès des Bisontins, très important et puisque nous sommes la ville de l'innovation, nous avons eu la chance d'avoir une innovation à Besançon, l'ensemble des championnats de France de patinage artistique et de danse sur glace étant pour la première fois depuis trente ans réunis à Besançon. Donc, tous les meilleurs patineurs français sont venus sur notre patinoire pour préparer les jeux olympiques de Nagano. Pour ceux qui ont regardé la télévision, je crois qu'on a pu voir la très belle architecture de notre patinoire La Fayette et on peut, sans faire de cocorico, de nouveau mettre en avant le savoir-faire de nos services quant à l'organisation de championnats de haut niveau. Je remercie donc les services municipaux.

M. LE MAIRE : Merci et tout le Conseil Municipal les remercie également. Je crois que je n'ai eu que des échos favorables».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition qui lui est soumise.

Récépissé préfectoral du 22 décembre 1997.